



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MACAAN COMMUNICATION

# Conditions générales de vente

## SOMMAIRE

Article 1. CHAMP D'APPLICATION

Article 2. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Article 3. COMMANDES ET OBLIGATIONS

Article 4. DUREE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

Article 5. TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Article 6. FOURNITURE DES SERVICES

Article 7. DROIT DE RETRACTATION

Article 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SITE ET AU SERVICE

Article 9. GARANTIES

Article 10. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Article 11. SITES PARTENAIRES - LIENS HYPERTEXTE

Article 12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Article 13. CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

Article 14. INEXECUTION

Article 15. CONFIDENTIALITE

Article 16. RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

Article 17. EVOLUTIONS DES CONDITIONS GENERALES

Article 18. RESPONSABILITE

Article 19. DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Article 20. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Article 21. LITIGES

Article 22. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

## DÉFINITIONS

Dans les présentes CGV, les termes suivants, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel et dont la première lettre figure en majuscule auront la signification suivante :

Le « Vendeur » désigne  
SARLU MACAAN COMMUNICATION  
Siège : 304 rue de bouillibaye, 83140 Six-Fours les Plages.  
SIRET : 920 089 257 000 25  
N° TVA : FR 879 200 892 57  
Contact Tél : 06 25 22 26 75  
Contact e-mail : [contact@macaan-communication.com](mailto:contact@macaan-communication.com)  
Site Internet : [www.macaan-communication.com](http://www.macaan-communication.com)

Le « Site » désigne le(s) site(s) internet accessible(s) à partir du lien URL [www.macaan-communication.com](http://www.macaan-communication.com) et l'ensemble des sites édités par le Vendeur pour présenter et vendre ses Services. Ceci étant entendu, « Site Web ou Site Internet » désigne l'ensemble de pages composées d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio, vidéo ou multimédia dans les formats standardisés, accessible par une adresse URL et hébergée sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés via le réseau Internet.

L' « Utilisateur » désigne toute personne naviguant sur le Site.

Le « Service » désigne toutes les prestations de services disponibles à la Commande et objet de la vente effectuée par le Vendeur. La prestation peut désigner un ensemble de prestations de service tel qu'un conseil, un audit, une étude, la rédaction d'un rapport, d'une étude ou d'un cahier des charges, une mise à disposition d'un savoir-faire, une prestation intellectuelle, la création et conception d'un site web, la conception d'un outil de gestion développé sur-mesure, etc...

La « Commande » ou « Devis » désigne toute souscription d'un Service par le Client auprès du Vendeur.

Le « Client » désigne l'acheteur professionnel, à savoir qu'est considérée comme professionnelle « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. » et l'acheteur particulier, à savoir qu'est considérée comme particulier « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité ou tout personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

Le « Cahier des charges » désigne un document fourni par le Client, ou réalisé par le Vendeur en collaboration avec le Client contre rémunération définie entre les parties selon devis du Vendeur, décrivant le contenu de la prestation que propose de réaliser le Vendeur et des éventuelles contraintes et spécificités concernant les conditions techniques et fonctionnelles de production. Le Cahier des Charges peut aussi porter le titre de « Devis », « Proposition » ou « Bon de Commande ». Le Cahier des Charges ne constitue un élément contractuel qu'à partir de l'instant où il a été validé par les deux parties.

Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre le Vendeur et ses Clients

Le « Partenaire » désigne tout partenaire professionnel avec qui le Vendeur entretient une relation d'affaires dans le cadre de la fourniture du Service et vers qui le Client pourrait être renvoyé dans le cadre de la fourniture du Service

Les « Sources » désigne le contenu élémentaire nécessaire à la création (ou la refonte) d'une prestation immatérielle : textes, images, illustrations, photos, logos, catalogue de produits, vidéos et sons pour un site Internet, documents comptables pour une solution de comptabilité, documents pour la vente à distance (paiements en ligne, modes de livraison transporteurs etc...), documents PDF etc... Sauf mention contraire, la fourniture des sources est à la charge du Client.

La « Prestation forfaitaire » désigne toutes prestations dont le prix rémunère le Vendeur indépendamment des quantités de temps (heures, jours) mises en œuvre pour réaliser la prestation décrite dans le Contrat de maintenance sécurité d'une part, et d'autre part, toutes prestations dont le prix rémunère le Vendeur sur la base d'une quantité de temps (heures) fixée pour réaliser la prestation décrite dans le Contrat d'assistance technique. A contrario, une prestation dont le montant est fixé par un nombre d'unités de temps (heures, jours) n'est pas considérée comme étant une prestation forfaitaire.

# Conditions générales de vente

Le « Brief client » désigne la communication par le Client, avant la prestation, des informations utiles permettant la mise en œuvre de la prestation dans les meilleures conditions :

- Des informations telles que : expression de ses envies et besoins en termes de Webdesign et de graphisme, la définition du positionnement des produits/ services, des objectifs commerciaux, une liste de 2 ou 3 de vos sites web de référence d'un point de vue esthétique et/ou structurel, les informations relatives aux fonctionnalités demandées...

Le brief permet au Vendeur d'une part, de prendre une direction graphique et d'autre part, de faire le choix de solutions techniques.

## ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

1.1 Objet. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Services proposés par le Vendeur aux Clients ce qui inclut les conditions d'utilisation du Site édité et mis à disposition par le Vendeur.

1.2 Accès aux CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

1.3 Acceptation des CGV. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client via le site internet préalablement à la conclusion du Contrat et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part du Vendeur, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins.

Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle. En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit au Service.

1.4. Portée des CGV. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. Le Vendeur se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande sur le Site. Le fait pour le Vendeur, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

Les Services ne sont proposés à la vente que pour les territoires suivants : France et Principauté de Monaco. Pour toute prestation effectuée en dehors de ses territoires, ou pour un Client situé hors de ses territoires, il convient de le signaler pour obtenir un devis spécifique.

## ARTICLE 2. CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

2.1.Présentation. Le Client peut se reporter à la présentation du Service sur le Site. Le Client est expressément averti que toute offre de Service est susceptible d'évoluer. Seul le Service décrit lors de la Commande est dû au Client.

2.2. Langue. Le Service est fourni par le Vendeur en langue française.

2.3. Information sur les Services. Les Services régis par les CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause. Les Services proposés par le Vendeur sont les suivants, étant précisé que

cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer à tout moment selon la politique commerciale du Vendeur :

- Création/refonte de sites vitrine, blog, e-commerce
- Création de site internet sur-mesure
- Création de site e-commerce
- Gestion et maintenance de site internet
- Référencement naturel et payant
- Création d'une identité visuelle complète : logo + charte graphique
- Création graphique de supports de communication
- Coaching sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn
- Community Management, Gestion de vos pages : Facebook, Instagram et LinkedIn
- Création de campagnes digitales : Newsletters
- Campagnes sponsorisées : Meta Ads
- Génération de leads
- Formation professionnelle
- Coaching en communication

2.3. Version et mises à jour. Le Service souscrit par le Client est fourni dans sa version à jour à la date d'achat. Les mises à jour ne sont pas incluses dans le prix du Service.

2.4. Entretien téléphonique. Un entretien appel découverte gratuit est proposé par le Vendeur au Client avant toute souscription d'un Service via le site, lors d'une prise de contact téléphonique ou lors d'un échange de mail. L'Utilisateur intéressé peut sélectionner un créneau (jour, heure) lui convenant en renseignant certaines informations personnelles (nom, email, numéro de téléphone) et en répondant à certaines questions relatives à son besoin présent ou futur. Toute fixation d'un rendez-vous oblige l'Utilisateur à l'honorer. Dans le cas où ce dernier ne se présenterait pas à un rendez-vous fixé, le Vendeur se réserve le droit de ne pas accepter la prise d'un nouveau rendez-vous.

2.9. Services en présentiel. Les Services de coaching sur les réseaux sociaux sont proposés à la vente en France Métropolitaine. Le Vendeur interviendra à l'adresse définie par le Client lors de sa Commande. Au sein des locaux ou du domicile du Client, le

# Conditions générales de vente

Vendeur, ainsi que son personnel, le cas échéant, s'engage à se conformer aux règlements, directives et recommandations relatives aux règles d'hygiène et de sécurité, qui lui auront été communiqués au préalable.

2.19. Rendez-vous téléphonique ou en visioconférence prévus dans certains Services. Le Vendeur s'engage à mettre en place un suivi des Prestations avec le Client, sous forme de réunions périodiques, organisées selon les modalités suivantes : Rdv d'immersion, Présentation de la stratégie, Validation de la stratégie, Validation des supports créés avant publication sur les réseaux sociaux, Point régulier de la satisfaction et des besoins du client. Chaque réunion donnera lieu à l'établissement d'un compte rendu adressé par le Vendeur au Client pour approbation. Le Client disposera d'un délai de 7 jours à compter de la réception du compte rendu pour l'approuver ou communiquer ses remarques ou réserves au Vendeur. Aucune décision ou remarque émise à l'occasion de ce suivi ne pourra entraîner une modification des termes du présent Contrat ou de ses Annexes, sauf à faire l'objet d'un avenant écrit et signé par chacune des Parties.

## ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1. Commande sur Devis. Pour les Services donnant lieu à l'établissement d'un Devis préalable, la Vente ne sera considérée comme définitive qu'après :  
-L'établissement d'un Devis par le Vendeur. Les Devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée de 30 jours.  
-La validation du Devis et des autres modalités éventuelles de fourniture des Services par le Client par e-mail.

3.2 Devis avec acompte. La Commande sur Devis n'est considérée comme définitive par le Vendeur qu'après le versement d'un acompte de 30% du montant total de la commande. Le prix du Service stipulée au Devis est ferme. Le versement d'un acompte ne donne pas l'accès du Client à une quelconque forme de propriété sur tout ou partie des éléments du Service qui reste la propriété exclusive du Vendeur jusqu'au paiement intégral.

Les conditions de l'offre concernent exclusivement les Services spécifiées sur le Cahier des Charges.

Tout Service supplémentaire et non prévue sur ces documents fera l'objet d'une majoration équivalente à sa valeur et d'un nouveau Devis soumis à l'accord du client.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit le Vendeur contre toute fausse identité. Le Client ne pourra tenir responsable le Vendeur d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Service.

En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. A défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée.

3.3. Obligation de paiement. Toute Commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de tout Service commandé.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est plus modifiable.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la Commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

3.4. Obligations du Vendeur. Le Vendeur s'engage à délivrer les Services de manière professionnelle avec tout le soin requis, et à se conformer aux normes, standards et règles de l'art applicables pour le type de Service effectué. Il doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des missions qui lui sont confiées. Le Vendeur s'engage à livrer un résultat conforme à la destination du Service convenue entre les Parties, en faisant preuve de diligence, suivant les règles de l'art et les normes de sa profession.

Le Vendeur est tenu d'une obligation de conseil, de renseignement et de mise en gardedu Client durant toute l'exécution du Contrat. En outre, le Vendeur s'engage à veiller au respect de ses obligations, légales, réglementaires et contractuelles, à l'égard de la clientèle et des tiers.

Le Vendeur ne peut en aucun cas être tenue responsable pour l'indisponibilité, qu'elle soit temporaire ou permanente du Site bien qu'il mette en œuvre tous ses moyens afin d'assurer en permanence le Site, il se peut que celui-ci soit interrompu à tout moment. En outre, le Vendeur se réserve le droit, par un acte volontaire, de rendre le Site indisponible afin de réaliser toute opération de mise à jour, d'amélioration ou de maintenance. Tout particulièrement, le Vendeur ne saurait être tenu responsable notamment dans les cas suivants :

- Faute, négligence, omission, mauvaise utilisation ou défaut d'entretien de la part du Client, non-respect des conseils donnés.
- Intégration de scripts, APIs ou logiciels tiers nécessaires pour le fonctionnement de la prestation livrée : le Vendeur ne peut garantir le bon fonctionnement de la prestation livrée dans la mesure où son exécution dépendra aussi de la bonne exécution d'une solution tierce.
- Hébergement, modification ou manipulation de la prestation livrée par un prestataire tierce. Dans le cas où un autre prestataire est impliqué dans la manipulation de la prestation livrée, le prestataire est automatiquement déchargé de toute responsabilité quant aux travaux livrés, l'indisponibilité des pages, le défaut d'affichage, la détérioration partielle ou totale du contenu des pages.
- Non-signalement par le Client d'une circonstance ayant entraîné un dysfonctionnement et qui aurait pu être évité en amont.
- Dysfonctionnement ou ralentissement des réseaux ou de l'Internet dans son ensemble.
- Dysfonctionnement ou ralentissement de la prestation livrée pour cause de maintenance par le Vendeur ou pour cause de surutilisation des ressources mises à disposition

Le Vendeur livre une prestation finie répondant aux spécifications du Devis. En aucun cas, le Vendeur ne peut garantir que le site demandé par le Client lui assurera une augmentation de ses ventes, que le travail fourni générera automatiquement des visites sur le site.

# Conditions générales de vente

Le Vendeur ne garantit pas le résultat des référencement de site Internet dans les moteurs de recherche. Le Vendeur n'est donc tenu à ce titre qu'à une obligation de moyens.

Le Vendeur ne sera pas tenu responsable en cas de mauvaise manipulation de la part du Client et des utilisateurs formés à l'utilisation des outils de gestion de site internet. En dehors du cadre de la formation, le Vendeur ne sera pas tenu responsable des opérations réalisées via lesdits outils.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les travaux livrés par le Vendeur couvrent exclusivement une compatibilité pour les versions de navigateurs de bureau ayant été lancés dans les 2 ans précédant la date de contractualisation et couvre les navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Internet Explorer, Safari.

Toutefois, la garantie de compatibilité du tableau de bord du super administrateur n'est assurée que pour le navigateur Chrome. Toute compatibilité additionnelle demandée par le Client doit être commandée et précisée dans le Cahier des Charges.

3.5. Obligation du Client. Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur et notamment en lui communiquant tous les documents et informations utiles et en l'informant en amont de toutes les difficultés susceptibles d'en impacter la bonne exécution, dont il aurait connaissance. À ce titre, le Client devra fournir au Vendeur qui le demande, tout renseignement lui permettant d'avoir, notamment, une bonne connaissance de ses besoins et de l'utilité que le Service présente pour lui.

Le Client s'engage à :

- Être respectueux avec le Vendeur ;
- Garantir au Vendeur qu'il possède l'ensemble des autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation du site
- Ce que son site respecte l'ensemble des dispositions législatives, administratives et réglementaires applicables sur le réseau internet et notamment les dispositions concernant le commerce électronique et la propriété intellectuelle.

- Ce que le contenu de son site soit strictement licite. Le Client s'engage à ce que son site respecte la vie privée des personnes et s'engage à ne pas faire état d'informations à caractère sensible, réprimées par le code pénal.
- Avoir eu connaissance de l'existence des moyens techniques pour restreindre l'accès à certains services. Il appartient au Client de s'assurer que toutes les modifications ou évolutions techniques qu'il pourrait envisager d'effectuer sur le site web à l'avenir par tous moyens y compris autre que par les services du Vendeur, sont possibles et compatibles avec les caractéristiques techniques des prestations qu'il a commandées.
- Informer le Vendeur par lettre recommandée avec AR de toute demande, plainte, action en justice directement ou non liée à la fourniture du service par le Vendeur. Le Client garantit le Vendeur contre toute action de tiers en raison du contenu du site du Client.
- Souscrire une assurance couvrant l'ensemble des risques liés à l'exploitation du site et à l'utilisation du service.
- Tester et vérifier les prestations qui lui sont livrées, avant et après exécution finale des travaux. Le fait de commander des prestations de recettes, vérifications et de tests auprès du Vendeur ne libère pas le Client de cette obligation.

Le Client est conscient que toute prestation informatique peut contenir des dysfonctionnements, et qu'au-delà de la période de garantie il est possible que le Client ait à subir à sa charge des travaux correctifs sur le site Internet ou toute autre prestation qui lui sera livrée.

Le Client s'engage à payer le prix du Service pour un montant et dans les délais prévus par le présent Contrat. Si le Client effectue les paiements en plusieurs versements, il s'engage à garder actif et disponible le compte débité en tout temps. Tous frais de fonds insuffisants ou de refus de retrait d'argent seront à la charge du Client.

3.6. Obligation de collaboration. La prestation s'effectue en collaboration avec le Client et dépend de sa coopération pleine et entière. Le Client s'engage à fournir toutes les sources nécessaires à la réalisation de la

prestation commandée dès le lancement des travaux ou à défaut dans un délai raisonnable ne pouvant dépasser deux (2) mois.

Le Client est tenu de fournir les textes sous format électronique, sans fautes d'orthographe ou coquilles. Aucune saisie de texte, ni aucune correction ne seront effectuées par le Vendeur. Si nécessaire et moyennant un supplément de prix (tarification au mot), le Vendeur propose la rédaction des textes.

Tout élément fourni par le Client sera considéré comme définitif par le Vendeur.

Ainsi le Vendeur peut refuser d'intégrer de nouveaux éléments (ou des éléments modifiés) dans la prestation commandée lorsque ceux-ci ne sont pas fournis dès le lancement des travaux.

Ainsi, dès lors qu'un élément (texte, photo, vidéo, logo, adresse mail, lien...) est fourni il sera exploité tel quel par le Vendeur sans qu'aucune modification ne soit apportée sur celui-ci avant la mise en ligne.

Les modifications seront apportées par le Vendeur pour le compte du Client signataire du contrat cadre de Maintenance et/ou d'Assistance.

## ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

### 4.1 Durée du Contrat.

4.1.1 Exécution du Service. Le Service est fourni au Client jusqu'au parfait achèvement du Service ou du Cahier des Charges par le Vendeur. En conséquence, chacune des Parties pourra y mettre fin conformément aux modalités de résiliation du présent Contrat.

Le Contrat ne pourra en aucun cas être reconduit tacitement. En conséquence, les Parties seront libres, à l'expiration de la durée initiale, de renégocier un nouveau contrat, si elles le souhaitent.

Sauf stipulation particulière, la Commande ne prendra effet qu'après acceptation du Devis ou du Contrat accepté (réception par voie postale ou par e-mail) par le Client (signé et daté avec la mention « Bon pour accord » par la personne légalement responsable et tamponné du cachet commercial) et versement d'un acompte du prix global mentionné dans le Devis.

# Conditions générales de vente

Si un Devis/Contrat a été établi mais non retourné daté et signé, la demande de réalisation écrite et express du Service décrite au Devis ne vaut pas acceptation par le Client.

Si un Devis/Contrat a été établi mais non retourné daté et signé, le règlement d'une partie ou de la totalité du Devis ou du document contractuel ne vaut pas acceptation par le Client.

A défaut de réception du Devis/Contrat signé et du versement de l'acompte, aucun Service ne sera commencé, le Vendeur se réservant le droit d'annuler la proposition.

**4.1.2 Exécution des Prestations Forfaitaires.** S'agissant des Prestations Forfaitaires, la durée d'exécution est définie dans un Contrat cadre communiqué au Client par le Vendeur. Les contrats cadres prévalent sur les présentes CGV.

Ce délai d'exécution n'est toutefois donné qu'à titre informatif et indicatif, celui-ci dépendant notamment des modifications qui pourraient être souhaitées par le Client.

Le Vendeur s'efforce de respecter le délai d'exécution, sauf cas force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle.

Dans ces conditions, les retards d'exécution ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la Commande. Tout retard par rapport au délai indicatif d'exécution initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la Commande passée par le Client et enregistrée par le Vendeur.

**4.2 Modalités de résiliation**

**4.2.1 Résiliation pour imprévision.** La résiliation pour l'impossibilité de l'exécution d'une obligation devenue excessivement onéreuse ne pourra, nonobstant l'article 4.2.4 pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, intervenir que quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

**4.2.2 Résiliation pour inexécution.** La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant l'article 4.2.4 figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant

à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

**4.2.3 Résiliation pour force majeure.** Il est convenu expressément que les Parties peuvent résoudre de plein droit le présent Contrat pour cause de force majeure, sans sommation, ni formalité.

**4.2.4 Résiliation pour manquement d'une partie à ses obligations.** En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations visées au présent Contrat, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit, la mise en demeure résultant du seul fait de l'inexécution de l'obligation, sans sommation, ni exécution de formalités.

En cas de manquement à ses obligations par le Client, le paiement de la prestation par le Client au Vendeur, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement et restera acquis au prestataire dans la mesure des prestations qui auront été effectivement réalisées par lui.

En cas de manquement à ses obligations par le Vendeur, le Client pourra solliciter le remboursement des sommes versées correspondant à des prestations qui n'auront pas encore été réalisées par le Vendeur.

**4.2.5 Résiliation pour convenance.** En cas de résiliation du Contrat à durée déterminée, pour quelque raison que ce soit, le Client est tenu de payer l'intégralité du Service. Si le Client acquitte la somme initiale par versements, il doit acquitter chacun des versements, et ce, malgré la résiliation.

**4.2.6 Dispositions communes aux cas de résiliation.** Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes du présent Contrat, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

Les Services échangées entre les Parties depuis la conclusion du Contrat et jusqu'à sa résiliation ayant trouvé leur utilité au fur et à mesure de l'exécution réciproque de celui-ci, elles ne donneront pas lieu à restitution pour la période antérieure à la dernière prestation n'ayant pas reçu sa contrepartie.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

**ARTICLE 5 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

**5.1 Tarifs applicables.** Le Service souscrit et délivré par le Vendeur via un Devis sont fournis selon le devis établi par le Vendeur, lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur. Les renseignements et tarifs figurant sur le Site Internet du Vendeur ainsi que sur ses prospectus ou plaquettes publicitaire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. Les photographies ou graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels.

Les prix sont indiqués en euros et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande. Tout changement de taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des Services. Les prix sont fournis toutes taxes comprises. Il appartient au professionnel de procéder à toute vérification utile et de se conformer à ses obligations fiscales, notamment en matière de TVA, ce dont le Client est seul responsable.

Un acompte correspondant à «30%» du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Pour tout montant inférieur à 300€, le prestataire peut demander un acompte correspondant à « 50% » du prix total de la fourniture des services commandés.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies ci-après, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :  
- par virement bancaire  
- par chèque

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

# Conditions générales de vente

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. Le Vendeur se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

5.2 Offres spéciales et bons de réduction. Le Vendeur se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur ses Services et de réviser ses offres et tarifs à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la Commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa Commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.

5.3. Incident de paiement - Fraude. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance du Service en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours. Le Vendeur pourra contacter le Client pour lui demander des pièces complémentaires pour exécuter le paiement de la Commande. Le Vendeur peut s'appuyer sur les informations délivrées par le système d'analyse des Commandes. La fourniture des pièces demandées est nécessaire à la confirmation de la Commande par le Vendeur. Afin de lutter contre la fraude à la carte bleue, une vérification visuelle des moyens de paiement peut être réalisée par le Vendeur avant de rendre le Service accessible. En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Vendeur, et ce sans préjudice des démarches devant être réalisées par le Client auprès de sa banque.

5.4. Défaut ou retard de paiement. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des Commandes en cours effectuées par le Client.

En tout état de cause, le Client devra verser la totalité des sommes contractées et les intérêts sur les sommes dues après mise en demeure. Si aucune somme n'a été versée au Vendeur, la Commande est résiliée de plein droit après une mise en demeure de payer restée infructueuse pendant une semaine. Le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Dans le cas où le défaut de règlement du Client obligerait le Vendeur à adresser de multiples relances et/ou à engager une action judiciaire, le Client devrait régler, outre le principal de la facture, frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement mis à sa charge, une indemnité fixée à 20% du montant en principal de la créance T.T.C., à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

5.5 Facturation. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés ou à chaque étape de réalisation du Service en fonction du Service commandé.

Les factures émises par le Vendeur devront comporter l'ensemble des mentions légalement requises, et : (i) une référence au Contrat et à son objet ; et (ii) le détail des Services facturés ; et (iii) les numéros de TVA intracommunautaire ou SIRET du Client et du Vendeur si le Client est un professionnel.

Toute contestation ou réclamation relative à la facturation doit être adressée par écrit dans les 15 jours ouvrés à réception de ladite facture, à défaut de quoi le prestataire n'accepte plus aucun grief.

## ARTICLE 6 - FOURNITURE DES SERVICES

6.1 Généralités. Les Services commandés par le Client seront fournis à compter de la validation définitive de la Commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente complétées par les éventuelles conditions particulières de vente remises au Client conjointement aux présentes Conditions Générales de Vente, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

6.2 Refus de commande. Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande et se réserve le droit de refuser un Client. Les critères pouvant le justifier sont....

- La charge de travail actuelle
- Non-respect des présentes
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur
- Toute autre situation rendant la collaboration difficile pour le Vendeur

De la même façon, le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

6.3 Modifications sur les maquettes graphiques. Si le Client commande une prestation incluant une création graphique d'une maquette avant conception d'un Site Internet, E-mailing ou Newsletter, le Vendeur se base sur le Brief client. Le Client a le droit de demander plusieurs modifications sur les travaux graphiques qui lui sont soumis dans le respect du Brief Client communiqué:

- Deux modifications pour la page d'accueil, le modèle d'E-mailing ou de Newsletter
  - Une modification par page pour les autres pages du site Internet
- Au-delà, si le Client souhaite faire apporter plus de modifications aux travaux graphiques qui lui ont été soumis, les travaux supplémentaires seront facturés au taux horaire en vigueur et selon nouveau Devis qui sera soumis au Client.

# Conditions générales de vente

Le Client a huit (8) jours ouvrés pour effectuer une demande de modification sur chaque proposition graphique. Sans retour de sa part avant ce délai, la création graphique est automatiquement considérée comme validée. Si le Client s'absente et ne peut pas valider les travaux, il doit le signifier par écrit au Vendeur afin que soit ajouté un délai supplémentaire à la période de validation.

6.4 Modification de la demande initiale par le Client. Toute nouvelle création à réaliser fera l'objet d'un nouveau Devis notamment si les modifications, retouches ou reprises des créations prévues dans le Devis engendrent une intervention:

- Dont la durée est manifestement excessive par rapport au délai normalement nécessaire pour la réalisation des prestations prévues,
- Dont la nature tend à modifier de manière significative le périmètre du projet prévu dans le Devis,
- Qui nécessite le traitement des fichiers Client afin de les rendre exploitables pour réaliser les créations.

6.5 Livrables. Compte tenu de la nature complexe de la prestation, compte tenu que les délais d'exécution de la prestation dépendent en grande partie de la disponibilité et de la réactivité du Client, compte tenu que la prestation est une prestation sur mesure et unique, les délais de livraison ne sont pas rigoureux ; ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Lorsque le Client ne transmet pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (textes, logos, images, instructions, etc.), ce fait a pour conséquence directe de retarder la réalisation et donc la livraison de la prestation par le Vendeur.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des Commandes en cours effectuées par le Client.

En tout état de cause, le Client devra verser la totalité des sommes contractées et les intérêts sur les sommes dues après mise en demeure. Si aucune somme n'a été versée au Vendeur, la Commande est résiliée de plein droit après une mise en demeure de payer restée infructueuse pendant une semaine. Le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Dans le cas où le défaut de règlement du Client obligerait le Vendeur à adresser de multiples relances et/ou à engager une action judiciaire, le Client devrait régler, outre le principal de la facture, frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement mis à sa charge, une indemnité fixée à 20% du montant en principal de la créance T.T.C., à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

5.5 Facturation. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés ou à chaque étape de réalisation du Service en fonction du Service commandé.

Les factures émises par le Vendeur devront comporter l'ensemble des mentions légalement requises, et : (i) une référence au Contrat et à son objet ; et (ii) le détail des Services facturés ; et (iii) les numéros de TVA intracommunautaire ou SIRET du Client et du Vendeur si le Client est un professionnel.

Toute contestation ou réclamation relative à la facturation doit être adressée par écrit dans les 15 jours ouvrés à réception de ladite facture, à défaut de quoi le prestataire n'accepte plus aucun grief.

## ARTICLE 6 - FOURNITURE DES SERVICES

6.1 Généralités. Les Services commandés par le Client seront fournis à compter de la validation définitive de la Commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente complétées par les éventuelles conditions particulières de vente remises au Client conjointement aux présentes Conditions Générales de Vente, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

6.2 Refus de commande. Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande et se réserve le droit de refuser un Client. Les critères pouvant le justifier sont....

- La charge de travail actuelle
- Non-respect des présentes
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur
- Toute autre situation rendant la collaboration difficile pour le Vendeur

De la même façon, le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

6.3 Modifications sur les maquettes graphiques. Si le Client commande une prestation incluant une création graphique d'une maquette avant conception d'un Site Internet, E-mailing ou Newsletter, le Vendeur se base sur le Brief client. Le Client a le droit de demander plusieurs modifications sur les travaux graphiques qui lui sont soumis dans le respect du Brief Client communiqué:

- Deux modifications pour la page d'accueil, le modèle d'E-mailing ou de Newsletter
- Une modification par page pour les autres pages du site Internet

Au-delà, si le Client souhaite faire apporter plus de modifications aux travaux graphiques qui lui ont été soumis, les travaux supplémentaires seront facturés au taux horaire en vigueur et selon nouveau Devis qui sera soumis au Client.

# Conditions générales de vente

Le Client a huit (8) jours ouvrés pour effectuer une demande de modification sur chaque proposition graphique. Sans retour de sa part avant ce délai, la création graphique est automatiquement considérée comme validée. Si le Client s'absente et ne peut pas valider les travaux, il doit le signifier par écrit au Vendeur afin que soit ajouté un délai supplémentaire à la période de validation.

6.4 Modification de la demande initiale par le Client. Toute nouvelle création à réaliser fera l'objet d'un nouveau Devis notamment si les modifications, retouches ou reprises des créations prévues dans le Devis engendrent une intervention:

- Dont la durée est manifestement excessive par rapport au délai normalement nécessaire pour la réalisation des prestations prévues,
- Dont la nature tend à modifier de manière significative le périmètre du projet prévu dans le Devis,
- Qui nécessite le traitement des fichiers Client afin de les rendre exploitables pour réaliser les créations.

6.5 Livrables. Compte tenu de la nature complexe de la prestation, compte tenu que les délais d'exécution de la prestation dépendent en grande partie de la disponibilité et de la réactivité du Client, compte tenu que la prestation est une prestation sur mesure et unique, les délais de livraison ne sont pas rigoureux ; ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Lorsque le Client ne transmet pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (textes, logos, images, instructions, etc.), ce fait a pour conséquence directe de retarder la réalisation et donc la livraison de la prestation par le Vendeur.

La livraison d'une prestation se matérialise par son exécution finale (lancement d'un site, mise en ligne, mise en production de sources, envoi d'une newsletter, intégration, exécution d'une commande ou toute autre prestation). Cette livraison (exécution finale) est précédée d'une période permettant au Client de contrôler les travaux fournis (phase de recette ou de contrôle).

Le Client demande que soit effectuée l'exécution finale de la prestation par une demande écrite lorsqu'il considère que les travaux sont conformes à sa demande et/ou au Cahier des Charges après vérification par ses soins.

Le fait de demander l'exécution finale des travaux vaut donc validation de la prestation par le Client. Il se peut toutefois dans le cadre de prestations urgentes, courantes, habituelles ou mineures que la livraison se fasse sans validation express du Client dans la mesure où (1) le Client avait demandé la réalisation de la prestation et (2) qu'il a eu connaissance de son exécution imminente.

A compter de la livraison, le Client disposera d'un délai de 15 jours pour analyser les résultats du Site Web ou d'autres prestations obtenues en exploitation réelle par rapport aux spécifications du Site Web, telles qu'elles résultent du Cahier des charges fournies par le Client ou rédigé par le prestataire en collaboration avec le Client contre rémunération, de la maquette et des spécifications techniques.

Dès que ce contrôle est satisfaisant notamment eu égard au fonctionnement normal du Site Web pendant plus de 7 jours consécutifs, la livraison est considérée comme acceptée, si elle n'est pas dénoncée par le Client pendant ce délai. Tous travaux engagés par le Vendeur sur des réclamations faites par le Client qui s'avèrent être infondées, inexistantes ou mal formulées seront facturés au Client au tarif horaire en vigueur. A défaut de Cahier des charges, les obligations du Vendeur sont strictement limitées à une obligation de moyens, soit à la matérialisation d'un travail fourni équivalent au montant payé pour la prestation. Dans ce cas, le Client ne peut se prévaloir que d'une absence de réalisation de la prestation.

## ARTICLE 7 - DROIT DE RETRACTATION

7.1 Délai. Le Client dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat (le lendemain du jour de la souscription du contrat) pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client

7.2 Exercice. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation ci-dessous, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à 304 rue de Bouillibaye, 83140 Six-Fours les plages ou par mail [contact@macaan-communication.com](mailto:contact@macaan-communication.com) mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

En cas de rétractation pour un ou plusieurs Services, le Vendeur rembourse le prix réglé au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour après réception de la décision rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Client n'accepte un moyen différent.

## MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat. A l'attention de MACAAN COMMUNICATION Marine PASTOURELY 304 rue de bouillibaye, 83140 Six-Fours les plages.

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date:

(\*) Remarque : mention inutile.

ATTENTION, CE DROIT DE RÉTRACTATION NE POURRA PAS ÊTRE EXERCÉ SOUS CERTAINES CONDITIONS EN CAS DE :

- Fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

# Conditions générales de vente

- Fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après l'accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- Fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

Si le Client demande à bénéficier d'un Service, directement après la Commande sans attendre la fin du délai de rétractation mais ne renonce pas à son droit dans les cas prévus ci-avant, il verse au Vendeur un montant correspondant au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total du Service convenu au moment de la Commande. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. Dans le cadre des exceptions légales et lorsque la loi l'exige, il pourra être demandé au Client au moment de la Commande, d'indiquer son accord à recevoir le Service avant la fin du délai de rétractation et/ou pour son renoncement au droit de rétractation via une case à cocher ou tout autre moyen adéquat. A défaut, le Vendeur se réserve la possibilité de n'envoyer aucun contenu au Client avant l'expiration du délai de quatorze jours, ce qu'il accepte expressément.

7.3. Cessation du Service en cas d'exercice. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des Parties soit d'exécuter le Contrat soit de le conclure lorsque le Client a fait une offre. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire, sans frais pour le Client autres que ceux prévus par la loi. Le Client est donc informé que le Vendeur cessera immédiatement le Service en cas d'exercice du droit de rétractation.

7.4 En cas de consommation du Service avant le délai de rétractation. En cas de consommation par le Client de tout ou partie du contenu du Service, ce dernier ne pourra plus exercer son droit de rétractation et ne pourra, ainsi, obtenir, de remboursement du Service.

7.5 Non-application du droit de rétractation. Le Client professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, ne peut se

voir appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation, sauf exception précisées à l'article L221-3 du Code de la consommation.

## ARTICLE 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SITE ET AU SERVICE

8.1. Accès au Site. Le Site est accessible gratuitement à toute personne disposant d'un accès à Internet. Tous les coûts afférents à l'accès au Site, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur. Le Vendeur ne pourra être tenue responsable de dommages matériels liés à l'utilisation du Site. De plus, l'Utilisateur s'engage à accéder au Site en utilisant un matériel récent, ne contenant pas de virus et avec un navigateur de dernière génération mis à jour. L'Utilisateur est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à l'internet, pour accéder au Site et au Service.

8.2. Maintenance. Le Site peut faire l'objet d'opérations de maintenance et le Vendeur se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Site ou du Service afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour) ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

8.3. Responsabilité contractuelle. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès continu et de qualité au Site et au Service, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. Notamment, le Vendeur ne peut être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait l'accès au Site ou au Service.

8.4. Utilisation de bonne foi - Sites tiers. Tout espace de contribution sur le Site et auquel a éventuellement accès le Client dans le cadre d'un Service, y compris sur les réseaux sociaux et groupes, doit être utilisé de bonne foi. Le Client s'interdit tout propos diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant, obscène, etc. et de toute publication dénigrante de nature à porter atteinte aux droits du Vendeur,

des autres Utilisateurs, des tiers ou contraire à la loi.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie du Site, du Service, des espaces de contribution et groupes ou de limiter les droits d'accès aux espaces de contribution et groupes, unilatéralement et sans notification préalable à tout Client ne respectant pas les CGV, les éventuelles conditions d'utilisation du Site, du Service et/ou de tous sites, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service ou plus généralement, toute obligation légale ou réglementaire. Le Client s'engage à s'informer des conditions d'utilisation de tous sites, réseaux sociaux, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service et à s'y conformer. Le Vendeur n'exerce aucun contrôle sur ces conditions et décline toute responsabilité en cas de bannissement ou de litige du Client avec ces sites tiers.

## ARTICLE 9 - GARANTIES

Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, le Vendeur n'est tenu à aucune obligation de résultat et ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, et ce, y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance au résultat, à la pérennité des Services fournies qui sont soumis à un aléa.

Le prix du ou des Services ne comprend en aucun cas les frais à engager par le Client dans le cadre de ses activités pour atteindre ses objectifs et tout autre montant de frais.

Les éventuels objectifs, témoignages de réussite ou exemples présentés par le Vendeur sur son Site ou dans le cadre des Services supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble techniques et outils éventuellement fournis dans le cadre des Services et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. Le Vendeur ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires et ces références ne sont utilisées qu'à titre d'exemple.

# Conditions générales de vente

Les Sites Internet et développements web vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Le vice de fonctionnement doit apparaître dans une période de 1 mois, selon la garantie du Vendeur. La garantie est exclue en cas de défaut d'entretien, d'utilisation anormale du produit compte tenu des normes applicables à la technologie considérée, de modification ou d'intervention quelconque par des tiers. La garantie ne s'exerce que sur le produit effectif cité sur le bon de commande signé par le Client.

## ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur accorde une grande importance à la protection de la vie privée de ses clients. Voir la politique de confidentialité du Vendeur : <https://macaan-communication.com/confidentialite/> Le Vendeur respecte la vie privée de ses Utilisateurs et Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration du Site et du Service, la fourniture de ces derniers, la prospection commerciale, la gestion des Commandes, des contrats et des litiges soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le Client est informé et accepte que le Site et/ou le Service peut comporter des dispositifs techniques qui permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme du Site.

Toute demande d'exercice peut être adressée par mail à l'adresse « [contact@macaan-communication.com](mailto:contact@macaan-communication.com) ». Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par le Vendeur.

## ARTICLE 11. SITES PARTENAIRES - LIENS HYPERTEXTE

L'Utilisateur peut accéder, par les liens hypertexte présents sur le Site ou dans le cadre d'un Service, aux sites de Partenaires ou de tiers, conçus et gérés sous la responsabilité de tiers qui ne sont pas soumis aux CGV. L'Utilisateur est, en conséquence, invité à prendre connaissance des conditions contractuelles d'utilisation ou de vente ainsi que des politiques de confidentialité ou toutes autres informations légales, applicables à ces sites Partenaires ou tiers.

Aucun contrôle sur lesdits sites et contenus n'est exercé de la part du Vendeur qui décline toute responsabilité s'agissant de leur contenu et de l'utilisation faite par tout tiers des informations y figurant. Cette clause s'applique à tout contenu des Partenaires.

Si un site tiers dirige ses utilisateurs vers le Site, le Vendeur se réserve la possibilité de demander la suppression du lien hypertexte pointant vers le Site si elle estime que ce lien n'est pas conforme à ses droits et intérêts légitimes.

## ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1 Sur les créations fournies par le Client. Tout élément fourni par le Client est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété. Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit le Vendeur contre toutes réclamations éventuelles d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur l'un des quelconque éléments fournis par lui notamment de tous textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéos, fichiers, logiciels, bases de données.

Le Client est propriétaire du contenu c'est à dire des informations se trouvant sur son site (logo, pages HTML, fichiers images, sons ...), des bases de données, fichier clients ou autres.

12.2 Sur les créations fournies par le Vendeur. L'ensemble des créations du Vendeur restent sa propriété exclusive à l'exception de l'ensemble des créations design du prestataire (logo, boutons, fichiers images, sons, charte graphique du site Internet ...) qui font l'objet d'une cession de droits de propriété intellectuelle.

Le Vendeur se réserve le droit de revendre ou d'utiliser tout ou partie de ses créations. Ainsi, tout logiciel, application métier, ou autres développements spécifiques réalisés pour le Client restent la propriété du Vendeur. Les droits d'exploitation de ces créations ne sont donc cédés au Client qu'à titre non exclusif.

Le Vendeur concède au Client une licence gratuite sur l'ensemble des créations informatique du prestataire (code source du site Internet, du logiciel, du progiciel intégré etc...) et ce, pendant toute la durée de protection par le droit d'auteur de ces créations. Ainsi, le Vendeur donne l'autorisation sans limite de temps au Client, lors d'une prestation immatérielle de modifier ou améliorer le code source existant. Dans ce cas le Client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne peut en aucune manière engager la responsabilité du Vendeur.

# Conditions générales de vente

12.3 Cession de droit de propriété intellectuelle sur le design. Après paiement complet du prix, le Vendeur concède à titre exclusif au Client, pour le monde entier et pour toute la durée de protection du droit d'auteur, le droit d'exploiter comprenant l'intégralité des droits d'auteur de nature patrimoniale, notamment le droit de reproduction, de représentation, d'adaptation, de correction, de traduction, de distribution, de commercialisation sur l'ensemble des créations design réalisées par le Vendeur (logo, boutons, pages HTML, fichiers images, sons, charte graphique du site Internet ...) Pour le compte du Client et prévues dans le Cahier des charges.

12.4 Sur les noms de domaine. Lorsque le Vendeur acquiert un ou plusieurs noms de domaine dans le cadre d'une prestation Internet, ces noms de domaines sont achetés au nom et pour le compte du Client. Celui-ci peut demander à tout moment le transfert à ses propres coordonnées de la propriété des domaines, sous réserve du règlement au Vendeur des sommes dues au titre de la prestation pour laquelle les noms de domaines ont été acquis et plus généralement du règlement de l'ensemble des sommes dues au Vendeur. A défaut, le Client s'expose notamment à la vente ou au non-renouvellement des domaines. La violation de ces dispositions peut entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

## ARTICLE 13 - CAS DE FORCE MAJEURE OU IMPREVISION

13.1 Imprévision. En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du Contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du Contrat à son cocontractant.

13.2 Force majeure. L'exécution des obligations du Vendeur aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie du Service. Dans ce cas, le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution.

Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au Vendeur, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou le Client dans l'accès au Site et/ou au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, le Vendeur ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

De plus, en cas d'incapacité de travail du ou des intervenant(s) en charge du Service, par suite de maladie, d'accident, motif familial, etc., le Vendeur se réserve le droit de le remplacer sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités quelconques. Le Vendeur avertira le Client dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci.

## ARTICLE 14 - INEXECUTION

En cas de défaut de la part du Client à remplir les obligations résultant de la présente entente et spécialement de payer à échéance les frais applicables

aux Services obtenus, les obligations du Vendeur seront suspendues. Les Services pourront reprendre conformément aux termes de la présente entente au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts.

## ARTICLE 15 - CONFIDENTIALITE

15.1. Au titre du Contrat, est une « Information Confidentielle » de l'une des Parties toute information appartenant à ladite Partie ou à un tiers, communiquée ou rendue disponible par, ou au nom de, ladite Partie (« Partie Divulgateur ») à l'autre Partie (« Partie Réceptrice »), directement ou indirectement, qu'elle soit ou non formellement identifiée comme étant confidentielle, et notamment, sans que cela ne soit limitatif, les informations à caractère : commercial, économique, technique, financier, industriel, marketing, juridique ; ainsi que le savoir-faire, la méthodologie, les idées, les inventions, les secrets d'affaire ; ainsi que toute information obtenue directement ou indirectement, par la Partie Réceptrice par l'inspection, la révision ou l'analyse des documents qui lui ont été communiqués ou mis à sa disposition. L'Information Confidentielle peut être tangible ou intangible et peut être communiquée oralement, par écrit, par moyen ou sur support électronique, par observation visuelle ou par d'autres moyens et comprend également toutes copies, extraits et résumés.

15.2. N'est pas une « Information Confidentielle » une information pour laquelle la Partie Réceptrice peut démontrer : (i) qu'elle a été rendue publique avant la divulgation par la Partie Divulgateur, sans faute, action, omission ou intervention de la Partie Réceptrice ; ou (ii) qui devient publique ou est mise à la disposition du public après la divulgation de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iii) qui étaient déjà dans la possession licite de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iv) est obtenue par la Partie Réceptrice d'un tiers qui se trouvait licitement en possession de ladite information et sans violation d'une obligation de confidentialité ; ou (v) qui est développée indépendamment par la Partie Réceptrice, sans utilisation de, ou référence à, l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur, sans violation du présent Contrat.

# Conditions générales de vente

15.3. La Partie Réceptrice utilisera les Informations Confidentielles uniquement pour les finalités pour lesquelles elles ont été communiquées et s'interdit d'utiliser, divulguer à tout tiers, d'exploiter commercialement, dupliquer, copier, transmettre ou autrement diffuser ou permettre toute action de ce type, à tout moment avant ou après la fin du Contrat, sauf pour les besoins autorisés par ce Contrat. La Partie Réceptrice aura le droit de divulguer l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur : (i) à leurs assureurs et conseils juridiques ; et (ii) dans les hypothèses où la divulgation est une obligation imposée par un tribunal compétent, par une autorité gouvernementale ou régulatrice ou par la loi.

15.4. La Partie Réceptrice s'engage: (i) à traiter les Informations Confidentielles comme strictement confidentielle ; et (ii) à prendre des mesures raisonnables pour le garder secrètes et pour éviter toute divulgation, diffusion ou utilisation non-autorisée des Informations Confidentielles ; et (iii) dans toutes les hypothèses, à prendre les mesures, et traiter les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, avec le même degré de soin que celles que la Partie Réceptrice utilise pour la protection de sa propre Information Confidentielle ; et (iv) à notifier promptement et par écrit la Partie Divulgateur de toute utilisation non-autorisée, divulgation, perte d'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur en violation du présent Contrat ou des procédures exigées au titre de celui-ci, la notification incluant le rappel des mesures prises ou envisagées par la Partie Réceptrice pour remédier à la situation. Les obligations du présent article sont applicables pendant la durée du Contrat et survivront pour une période de cinq (5) ans après la résiliation ou l'expiration du Contrat. Dans l'hypothèse où une des Parties ne respectent pas son engagement, elle serait de plein droit débitrice envers l'autre d'une indemnité forfaitaire d'un montant égal à "2 000" euros.

## ARTICLE 16 - RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

16.1. Référence-Client. Sauf interdiction expresse du Client, lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies au Vendeur pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni, et le cas échéant, émet des commentaires ou publications concernant le Vendeur, auxquels sont rattachés sont identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise le Vendeur à exploiter ces contenus à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de communications à son personnel, de documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. L'avis que le Client aura donné au Vendeur sur le Service pourra être exploité par le Vendeur dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle notamment sur le Site.

16.2. Autorisation d'exploitation. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède au Vendeur la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, le Vendeur pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire sur le Site en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. Le Vendeur se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

## ARTICLE 17 - EVOLUTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions du Site ou de son

exploitation, et des caractéristiques du Service. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV apportées par le Vendeur ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut, les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le Service soit pleinement exécuté. En cas d'impossibilité pour le Vendeur de continuer à fournir le Service dans les précédentes conditions, le Client dispose de la faculté de demander la résiliation et son remboursement. Dans ce cas, le Vendeur peut retenir un montant correspondant au Service fourni jusqu'à résiliation, dans les conditions prévues par la loi.

## ARTICLE 18 - RESPONSABILITE

18.1 Responsabilité des Utilisateurs et Clients. L'Utilisateur ou le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Services proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas le Vendeur à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client sauf garantie commerciale et particulière applicable au Service. Tout Service ne saurait s'assimiler à une prestation médicale, psychologique, juridique ou financière. Il ne permet pas d'obtenir un diplôme reconnu par l'Etat, et il n'a jamais été proposé à ce titre par le Vendeur.

# Conditions générales de vente

Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer du Service dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa seule et unique responsabilité.

Dans les espaces d'échange, le Client assume en tant qu'éditeur, la responsabilité de la communication au public des informations et la responsabilité éditoriale de toute sa communication, physique et en ligne et notamment mais non exclusivement de son ou ses sites, blogs, pages et comptes sur les réseaux sociaux. Le Client est le seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet au public.

18.2 Limitation de responsabilité. Quel que soit le type de formule du Service sélectionné par le Client, la responsabilité du Vendeur est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. En aucun cas, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, le Vendeur ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE DU SERVICE DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM QUE POURRAIT ÊTRE AMENÉ À REGLER LE VENDEUR À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSE.

## ARTICLE 19 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites Conditions Générales qui demeureront en vigueur entre le Vendeur et le Client.

## ARTICLE 20 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent Contrat et ses éventuelles annexes (devis, conditions particulières...) sont les seuls documents contractuels (ci-après les « Documents Contractuels »).

Les Documents Contractuels expriment l'intégralité de l'accord entre les Parties eu égard à leur objet. Ils remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes, contrats et accords préalables entre les Parties relatifs à l'objet du Contrat.

Aucune indication ni aucun document ne pourront être réputés incorporés au présent Contrat et engendrer des obligations au titre de ce Contrat, s'ils n'ont pas fait l'objet d'un avenant agréé et signé par des représentants dûment habilités des deux Parties. Les Parties conviennent qu'aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés à l'une ou l'autre des Parties ne pourra s'intégrer au Contrat. Il en est de même, et sans que cette liste soit exhaustive, des conditions figurant sur les factures, des conditions énoncées dans les documents commerciaux et de toutes lettres, missives envoyées directement ou indirectement par l'une à l'autre des Parties.

## ARTICLE 21 - LITIGES

21.1. Résolution amiable. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites devront être adressé en priorité au Vendeur pour tenter de trouver une solution amiable.

21.3. Litige entre professionnels. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LE VENDEUR PORTANT SUR LE SERVICE, L'INTERPRÉTATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA VILLE DU SIÈGE DU VENDEUR NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

## ARTICLE 22 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client non professionnel reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Services commandés ;
- Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige pour le Consommateur non professionnel ;
- Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- Les moyens de paiement acceptés.

# Conditions générales de vente

---

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

## ARTICLE 23 - CONTACT

Pour toute question veuillez contacter :  
MACAAN COMMUNICATION,  
304 rue de Bouillibaye,  
83140 Six-Fours les plages.  
[contact@macaan-communication.com](mailto:contact@macaan-communication.com)

## ARTICLE 24 - NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

## ARTICLE 25 - NON-SOLLICITATION DU PERSONNEL

Le Client s'engage à ne pas débaucher le personnel du Vendeur ayant participé à la réalisation de prestations pour le Client et ceci, cinq années après la fin de la dernière prestation effectuée par le salarié concerné au profit du Client.

## ARTICLE 26 - NON-VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

## ARTICLE 27 - RESERVE DE PROPRIETE

Le Vendeur conserve l'entière propriété de la prestation et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires et plus généralement jusqu'au règlement total de toute facturation due par le Client au Vendeur.

Dans le cas où une prestation fait l'objet d'une interruption définitive, que celle-ci soit à l'initiative du Client ou du Vendeur, le Vendeur a toute latitude, après avoir informé son Client, de vendre, de détruire, de renouveler pour

son propre compte ou celui de tiers, ou de ne pas renouveler tout actif inclus dans la prestation.

De convention express, le Vendeur pourra faire jouer les droits qu'il détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et le Vendeur pourra les reprendre ou les revendre en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.